

Dijon, le 25 mars 2019

Mardi 4 juin 2019 à 9 H 30

Ordre du Jour

De 9 h 30 à 11 h 30 : Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 juin 2018
- Approbation des Rapports relatifs à l'exercice 2018
 - Rapport moral,
 - Rapport d'Activités,
 - Rapport Financier et approbation des comptes 2018
- Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion
- Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2018
- Approbation du budget prévisionnel 2019
- Conseil d'Administration : élections pour renouveler les administrateurs sortants

Rappel des règles relatives au Quorum

Article 8 des statuts

L'assemblée générale ordinaire ne peut valablement délibérer que si au moins le tiers de ses membres, tous collègues confondus, ayant voix délibérative sont présents ou représentés.

Si la condition de quorum, tous collègues confondus, n'est pas remplie, elle est à nouveau convoquée (cf. Art 7) et lors de la seconde réunion elle délibèrera valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés, mais seulement sur les questions prévues à l'ordre du jour de la précédente Assemblée.

De 11 h 30 à 12 h 15 : Conférence

- ▶ Positionnement du Réseau UNIOPS/URIOPSS et évaluation des politiques publiques par M. Patrick DOUTRELIGNE, Président de l'UNIOPSS
- ▶ Echanges avec la salle

***** Repas pris sur place, participation 15 €/personne à régler avec l'inscription ***
(Inscription obligatoire sur le bulletin d'inscription)**

Les Rapports et Comptes 2018
sont disponibles sur notre Site Internet
www.uriopss-bfc.fr

Le Président



Bernard QUARETTA

URIOPSS Bourgogne Franche-Comté

Siège social : 6 bis rue Pierre Curie – 21000 DIJON – Tel : 03 80 68 47 20

Siège administratif : Maison de l'ESS, 7 rue Léonard de Vinci – 25000 BESANCON – Tel : 03 81 82 18 13 – Fax : 03 81 81 41 56

Mail : contact@uriopss-bfc.fr – Site : www.uriopss-bfc.fr